

La durée de la journée de travail

DISCOURS DE M. DRON

Voilà le suite du discours prononcé à la tribune de la Chambre, par M. Dron, au cours de la discussion de la loi sur la durée de la journée de travail.

« Les amis de la délimitation, l'apaisement, l'usage, qui demandent aussi que les femmes ne fassent pas de la journée de travail, ont été adoptés par le Sénat et votre comité est le seul à ne pas l'être. »

« Les enfants de l'un et de l'autre sexe sont de moins de seize ans ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de dix heures par jour. »

« Il n'est plus question de femmes. »

« Les enfants de l'un et de l'autre sexe sont de moins de seize ans ne peuvent être employés à un travail effectif de plus de dix heures par jour. »

« C'est clair, et c'est dans la disposition que la Chambre avait déjà votée. »

« Les jeunes ouvriers ou ouvrières de seize à dix-huit ans de plus de dix heures par semaine. »

« Je ne comprends pas la distinction que vous faites entre les enfants de l'un et de l'autre sexe. »

« M. le rapporteur essaye de nous donner l'explication. Il nous dit : »

« Cette distinction a été introduite dans le but de protéger le travail de la femme. »

« C'est que dans la pensée des auteurs de la loi, les femmes ne font pas de la journée de travail effectif de plus de dix heures par semaine. »

« Mais, qui veut la réglementation du travail dans les usines, non le travailleur ? »

« Les motifs d'opposition du Sénat pour repousser la durée de dix heures. Ce motif est le suivant : »

« Si vous réduisez la journée à dix heures, vous réduisez le salaire. »

« L'entente internationale. »

« On ne dit rien de l'usage d'un moyen d'arriver à l'entente de la journée de travail. »

« L'entente internationale. »

« On ne dit rien de l'usage d'un moyen d'arriver à l'entente de la journée de travail. »

« L'entente internationale. »

« On ne dit rien de l'usage d'un moyen d'arriver à l'entente de la journée de travail. »

« L'entente internationale. »

« On ne dit rien de l'usage d'un moyen d'arriver à l'entente de la journée de travail. »

« L'entente internationale. »

« On ne dit rien de l'usage d'un moyen d'arriver à l'entente de la journée de travail. »

« L'entente internationale. »

« On ne dit rien de l'usage d'un moyen d'arriver à l'entente de la journée de travail. »

« L'entente internationale. »

« On ne dit rien de l'usage d'un moyen d'arriver à l'entente de la journée de travail. »

OUVERTURES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

M. Dron. Permettez-moi de dire que la Belgique n'est pas assés importante pour nous. »

« M. le ministre de l'Intérieur. »

LES TRAVAILLEURS FEMMES

M. le ministre de l'Intérieur. »

« M. le ministre de l'Intérieur. »

LES TRAVAILLEURS FEMMES

M. le ministre de l'Intérieur. »

« M. le ministre de l'Intérieur. »

LES TRAVAILLEURS FEMMES

M. le ministre de l'Intérieur. »

« M. le ministre de l'Intérieur. »

LES TRAVAILLEURS FEMMES

M. le ministre de l'Intérieur. »

« M. le ministre de l'Intérieur. »

LES TRAVAILLEURS FEMMES

M. le ministre de l'Intérieur. »

« M. le ministre de l'Intérieur. »